



FACTURE N° 998286073
Le 31/03/2026 Page : 001 / 001
DUPLICATA

JM CONCEPT ENERGIE
1109 ROUTE DE LA GREZE
46130 LOUBRESSAC
FRANCE

N° Client : 6342084
N° TVA : FR20839857075

SCT CAHORS
4602

Route de Mercues
ZI de Regourd
46000 CAHORS
Tél. : 05.65.20.82.82 Fax : 05.65.20.28.66
Votre contact : PIGEON FRANCK

JM CONCEPT ENERGIE
1109 ROUTE DE LA GREZE
46130 LOUBRESSAC
FRANCE

D

0471

JM CONCEPT ENERGIE
1109 ROUTE DE LA GREZE
46130 LOUBRESSAC

Echéance : 30/04/2026

Règlement : Lettre de change relevé directe.

Attention cette facture est en envoi dématérialisé

N° Ligne	Référence Désignation	Prix Unitaire H.T.	Remise en %	Prix Net Unitaire H.T.	Qté	Unité	Prix Total H.T.	Code TVA
Notre BL n° 000077280 expédié le 27/03/2026								
Votre commande DUFOUR								
Agence: SCT CAHORS								
0010	HAGMFS720 DISJONCTEUR 1P+N 3KA C-20A SANVIS 1M	13,82200	37,92 + 13,29	7,44000	1	U	7,44	2
Sous Total HT BL n° 000077280							7,44	

Code T.V.A.	Total H.T. Hors Eco Contrib	Total H.T. Eco Contrib	Total H.T.	P.F.A.	NET H.T.	Taux T.V.A. %	Total T.V.A.
2	7,44	0,00	7,44	9,90	0,00	17,34	20,00

NET H.T.	17,34 €
Total T.V.A.	3,47 €
Net à payer T.T.C.	20,81 €

L'éco-contribution correspond au coût d'élimination des déchets et des équipements électriques et électroniques qui vous est répercuté conformément aux dispositions du décret n° 2005-829 et de l'article L 541-10-2 du Code de l'Environnement.

Merci d'adresser votre règlement et le coupon détachable à l'adresse ci-dessous

Centre de traitement des paiements

SCT-COAXEL TOULOUSAIN
CENTRE DES PAIEMENTS
TSA 91114

69626 VILLEURBANNE CEDEX

Tél. Service client : 0320454964 / FAX : 0320454490

Escompte pour paiement anticipé : néant par rapport aux conditions générales de vente.

Extrait des conditions générales de vente : Les factures de la Société COAXEL TOULOUSAIN sont payables au comptant sans escompte. L'absence de paiement total ou partiel à l'échéance rendra toute somme due par le Client immédiatement exigible, sans appel préalable. « Le débiteur s'engage à verser au créancier le montant de la facture impayée, ce montant étant susceptible d'être augmenté si la Société justifie que les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, l'application d'une clause pénale égale à 15 % du montant total facturé et non payé par le Client ainsi que des pénalités de retard calculées sur la base du taux d'intérêt pratiqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinancement le plus récente majorée de dix points de pourcentage, le tout d'intérêt à appliquer à l'annuité, celui en vigueur au 1er janvier de l'année considérée et, pour le second semestre, celui en vigueur au 1er juillet de l'année considérée. Ces pénalités sont applicables à compter du lendemain de la date d'expiration de la facture et jusqu'au complet paiement des sommes dues. Conformément à la loi n°95-335 du 12 mai 1995, les biens vendus demeurent la propriété de la Société COAXEL TOULOUSAIN jusqu'au paiement intégral et effectif du prix facturé et de ses accessoires, la livraison n'entraînant pas la remise matérielle des marchandises. Tout litige entre le Client et la Société relève de la compétence du Tribunal de Commerce de Paris.

En Euro **FACTURE**

Date de Facture	31/03/2026
N° Client	6342084
N° de Facture	000998286073
Montant T.T.C.	20,81 €
Date d'échéance	30/04/2026
Mode de règlement	Lettre de change relevé directe